

L'hon. M. Churchill: Le chiffre est maintenant de 5,000. C'est une raison de plus pour voir ces modèles. Faites-nous voir ceux qui ont été proposés en 1945-1946 et qui ont été exposés dans la salle du comité des chemins de fer.

M. Stewart: Puis-je poser une question à l'honorable représentant? Sait-il ce qui est arrivé aux modèles qui ont été présentés en 1945-1946, au sujet desquels il prétend être si bien renseigné?

L'hon. M. Churchill: Nous avons fait inscrire une motion au *Feuilleton* pour que ces modèles soit déposés.

Une voix: Répondez à la question.

L'hon. M. Churchill: Ont-ils été détruits? J'ignore où ils sont. J'ignore pourquoi le gouvernement les cache. Pourquoi cache-t-il le modèle choisi en 1946? Pourquoi?

M. Stewart: Monsieur l'Orateur, je veux savoir si l'honorable représentant nous affirme ignorer que cette Chambre a adopté une résolution nous autorisant à remettre ces modèles à ceux qui les avaient proposés au cours de la période 1945-1946?

L'hon. M. Churchill: En fait, pour l'instant, nous obtenons du gouvernement des bribes de renseignements. Nous devons lui arracher ces renseignements. Il ne nous donne jamais spontanément des renseignements complets. Il élude les questions, il cache des renseignements ou il néglige de répondre. Voilà qu'on nous dit aujourd'hui que ces modèles ont été renvoyés, de sorte que le gouvernement n'en a pas 5,000 en sa possession. Le député a dit tout à l'heure que tous les modèles d'avant 1945-1946 avaient été retournés et qu'il reste seulement ceux qui sont arrivés par la suite. Dans ce cas, nous voulons une reproduction.

Une voix: Un référendum sur cette reproduction. Voilà le moyen de trancher la question.

L'hon. M. Churchill: La question du drapeau semble amuser nos honorables vis-à-vis autant que le premier ministre s'est amusé cet après-midi de la menace à la vie de femmes et d'enfants. Qu'on nous soumette une reproduction du modèle de drapeau que le comité avait choisi en 1946. Ce modèle comportait l'Union Jack dans le coin supérieur gauche, le battant rouge et, au lieu des armoiries, une feuille d'érable entourée d'une bordure blanche.

Ce comité a siégé pendant de nombreuses semaines et a examiné entre 2,000 et 3,000 modèles de drapeau. Après une première élimination, il en restait 76, nombre qu'une seconde élimination a ramené à six, puis à

vingt, et finalement à deux. Enfin, après une étude attentive, le comité a recommandé l'adoption d'un drapeau semblable au pavillon rouge actuel, mais avec un écusson un peu différent. Pourquoi ne produit-on pas ce drapeau, pour que nous puissions le comparer avec le drapeau actuel, que l'on arbore au Canada depuis presque un siècle, ainsi qu'avec cette monstruosité que le premier ministre a choisie, imposée d'autorité à son parti et qu'il essaie maintenant d'infliger à la population?

Il se pourrait fort bien que le drapeau choisi par le comité en 1946 donne satisfaction dans les circonstances actuelles. Tous ceux qui veulent qu'une feuille d'érable figure sur le drapeau l'auraient dans le modèle choisi par le comité en 1946, de même que ceux qui veulent un peu plus de blanc. Pourquoi ne pouvons-nous pas le voir? Évidemment, quand on demande au gouvernement de produire quelque chose, le ministre de la Justice expose une théorie juridique, remonte jusqu'à 1884 pour trouver des références, puis soutient qu'une chose qui a duré aussi longtemps est sacrée. Et qu'en est-il du drapeau canadien que l'on arbore dans notre pays depuis presque cent ans et qui devrait jouir du respect de tous les Canadiens, au lieu d'être mis au rancart, comme le fait le parti libéral, qui l'envoie aux ordures sur une fantaisie d'un premier ministre qui agit de plus en plus comme un dictateur?

J'appuie la motion tendant à la production des modèles de drapeau en la possession du gouvernement et à la reproduction du modèle de drapeau choisi par le comité en 1946; nous verrons ensuite si nous ne pouvons trouver une solution à ce problème. La question du drapeau du Canada préoccupe grandement beaucoup de Canadiens. Bon nombre de gens au Canada ne s'opposeraient pas à ce qu'on modifie légèrement le drapeau actuel quant aux armoiries, et si l'on a élaboré un modèle convenable, la feuille d'érable remplaçant les armoiries, on pourrait le produire et peut-être que tous l'accepteraient.

Mais ce n'est pas ce que fait le gouvernement, qui dit aux Canadiens et à la Chambre: acceptez celui-ci ou nul autre. Le premier ministre dit: «Voilà le modèle que j'ai choisi. Je l'ai arboré pendant deux jours au lac Harrington et j'en suis épaté; donc tout le monde le trouvera épatant.» Je dis que c'est une mauvaise façon d'aborder une question qui divisera notre pays plus que toute autre. Voici quelle est notre humble requête. Initiez-nous à certains de vos secrets.